

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, le 16 décembre 2015.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Judes Landry, maire**
Pierre-Yves Lévesque, conseiller du district #1
Régis Soucy, conseiller du district #2
Simon Landry, conseiller du district #3
Richard Émond, conseiller du district #4
Sébastien Landry, conseiller du district #5
Louis-Seize Sergerie, conseiller du district #6

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Keven Gauthier, directeur général et greffier
Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Judes Landry, la séance est ouverte à 20h00.

La présente séance a pour but la prise en considération des sujets suivants, à savoir :

1. **RÉS. Adoption de l'ordre du jour.**
2. **RÉS. Adoption du Règlement No. 255-2015 – Prévisions budgétaires (Budget) de l'exercice financier 2016.**
3. **RÉS. Adoption du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018.**

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉS.34.12.15

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉS.35.12.15

ADOPTION DU RÈGLEMENT No. 255-2015 – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (BUDGET) DE L'EXERCICE FINANCIER 2016

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu que le **RÈGLEMENT No. 255-2015** concernant les **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES** de l'**exercice financier 2016** soit et est adopté.

Il est, de plus, résolu que le **RÈGLEMENT No. 255-2015** soit et est inscrit dans le Livre des Règlements de la Ville de Cap-Chat.

ADOPTÉ

RÉS.36.12.15

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016-2017-2018

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **ADOpte** le **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018**, pour un montant total de **24 421 845.\$**.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est 20h15 et il est proposé par **SIMON LANDRY** que l'assemblée soit et est levée.

JUDES LANDRY
MAIRE

KEVEN GAUTHIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER